

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 29 novembre 1984

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI N° 2 DE 1984-1985 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 28 novembre, de la motion de M^{me} McDougall: Que le projet de loi C-11, portant pouvoir d'emprunt, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, ainsi que l'amendement de M. Riis (p. 694).

Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe au débat pour appuyer le projet de loi C-11. Je voudrais tout d'abord féliciter la ministre d'avoir présenté cette mesure qui nous permettra d'emprunter les fonds dont nous avons absolument besoin pour que le pays continue à fonctionner. Le gouvernement doit emprunter pour satisfaire à ses besoins financiers. Nous avons présenté les faits prouvant la nécessité d'étudier cette mesure rapidement.

Dans son exposé économique, le ministre des Finances (M. Wilson) signalait aux Canadiens que des rajustements, des coupes et de nouvelles initiatives s'imposaient pour soutenir et favoriser la reprise économique, créer des emplois et donner aux citoyens le sentiment de confiance et la stabilité voulus pour les amener à investir dans notre grand pays afin de lui permettre de progresser. Le gouvernement a promis de prendre les choses en main, et c'est exactement ce qu'il fait. La situation économique dont nous avons hérité après des années d'incurie libérale nous oblige à prendre quelques mesures draconiennes, mais ce sont aussi de saines mesures. Un pays se gère exactement comme une entreprise. Nous savons tous que si les dépenses dépassent les recettes, un déficit s'ensuit. Le gouvernement a été élu pour relever les défis qui se posent au Canada et le déficit constitue l'un des plus importants de ces défis.

Les Canadiens ont confié au gouvernement un mandat clair et net, celui d'entreprendre la tâche longue, difficile et pénible d'établir un consensus économique durable. Les Canadiens savent sans doute que le gouvernement a commencé à s'attaquer aux problèmes du Canada et qu'il continuera de le faire. Nous avons des factures à payer. Le gouvernement agit avec compassion, détermination et équité.

Pour mettre de l'ordre dans nos finances et réduire la dette considérable qui a été accumulée, nous devons absolument faire face à nos engagements, et nous le ferons. Le gouvernement précédent avait pris un grand nombre de ces engagements. Nous allons tenir nos promesses. Nous sommes honnêtes, sincères et francs. Les Canadiens veulent un traitement

équitable et ils l'obtiendront, monsieur le Président. Ils ont voté pour un gouvernement qui remettrait le pays sur ses pieds. En consultant longuement les provinces, le patronat, les syndicats et tous les Canadiens, le gouvernement prendra des décisions équitables pour toutes les régions du pays. Nous ne verrons plus d'affrontements et de décisions unilatérales, car le gouvernement a certaines responsabilités. Il doit regarder la réalité en face. Nous ne pouvons plus répondre à tous les besoins. Nous ne pouvons pas tout faire.

Je suis de Calgary, monsieur le Président. Calgary a été terrassé par la mauvaise gestion financière de notre pays et la destruction de l'industrie pétrolière et gazière, en 1980. Le Programme énergétique national des libéraux a été désastreux. Le gouvernement précédent a décidé de s'attaquer à une industrie et il l'a complètement détruite. La moitié des tours de forage de l'Ouest sont restées inutilisées ou ont quitté le pays. Les sociétés pétrolières sont parties vers des climats plus sûrs et plus favorables. Celles qui sont restées ont fait faillite. La seule façon de gagner de l'argent dans l'industrie du forage, c'est de forer en permanence.

J'invite les députés qui sont ici aujourd'hui à venir visiter les provinces productrices de l'Ouest. Venez voir les installations de forage. Montez sur la plate-forme. Vous constaterez que les tuyaux d'acier viennent de l'Ontario, les câbles d'acier, de Mississauga, et les vêtements d'hiver, du Québec. Les vêtements de survie dans la mer de Beaufort sont faits à Vancouver.

● (1110)

On sait que des milliers d'emplois ont disparu d'un bout à l'autre du Canada quand l'industrie extractive a brusquement été forcée de suspendre son activité. C'est à la politique énergétique de l'ancien gouvernement qu'il faut attribuer directement la perte de centaines de milliers d'emplois, la fuite de milliards de dollars en investissements et un retard de quatre ans dans la réalisation de l'autosuffisance au Canada.

Le gouvernement a taxé les recettes pétrolières et gazières brutes, sans permettre la moindre déduction pour les frais d'exploration et de développement ni pour les redevances versées aux provinces. Le gouvernement libéral a ensuite modifié la Loi de l'impôt sur le revenu des sociétés, éliminant du coup la déduction pour épuisement. Puis il a taxé le gaz naturel, le gaz liquéfié, et quoi encore. Le gouvernement libéral, vorace, a surtaxé l'industrie, prévoyant une hausse du cours mondial et une consommation accrue. Malheureusement, ses conseillers ont oublié de lui dire qu'un budget s'établit à partir de données et de faits réels, non pas d'hypothèses.

L'industrie pétrolière et gazière a besoin de beaucoup de temps avant de produire—huit à douze ans pour les levés géologiques, l'acquisition de terres et l'exploration, sans quoi il n'y